

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4266

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) pour l'organisation de la nuit des musées le 18 mai 2019

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

## SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/4266 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT  
ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS  
ET L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES  
DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES (ENSSIB)  
POUR L'ORGANISATION DE LA NUIT DES MUSEES LE 18  
MAI 2019 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) assure la formation des futurs bibliothécaires et conservateurs des bibliothèques pour lesquels la médiation culturelle fait partie des disciplines enseignées. À ce titre, les étudiants sont amenés à réfléchir sur les pratiques de médiation dans divers types d'établissements dont les musées. La possibilité d'expérimenter cette discipline entre dans le cadre de la formation de ces futurs professionnels qui travailleront en lien étroit avec le public.

Le Musée des beaux-arts souhaite développer des liens avec les différents publics de l'enseignement supérieur afin d'être reconnu comme un lieu de pratique culturelle incontournable et de ressources pour ces formations. Il participe par ailleurs aux différents événements nationaux au cours desquels un public varié et nombreux vient découvrir les collections.

À ce titre, le Musée des beaux-arts et l'ENSSIB souhaitent s'associer pour développer un projet d'animation lors de la Nuit européenne des musées, prévue le 18 mai 2019.

Pour ce faire, les étudiants du Master Cultures de l'écrit et de l'image de l'ENSSIB sont invités à travailler à la conception de médiations ou d'installations dans les différents départements du musée pour mettre en valeur des œuvres et des espaces de leur choix lors de la Nuit européenne des musées (19h- minuit) le samedi 18 mai 2019.

Le calendrier mis en place conjointement pour la réalisation de cette nuit européenne concerne entre autre : la visite des collections permanentes et présentation du projet par les référents des deux côtés (musée et ENSSIB), présentation des pré-projets (œuvre ou salle choisie, synopsis) pour la validation conjointe par le musée (service culturel et service technique) et l'ENSSIB, validation finale des projets en prenant en compte les remarques éventuelles de la réunion précédente, présence et médiation pendant la Nuit européenne des musées, désinstallation le soir et enlèvement de matériel, le cas échéant, la semaine qui suit la Nuit des musées.

La validation des pré-projets et projets peut avoir lieu sur le site de l'intervention, prévue dans les salles du musée.

Afin de rendre possible les projets des étudiants, notamment en ce qui concerne l'achat de matériel, le musée s'engage à prévoir une somme forfaitaire de 2 000 € pour la réalisation de ce projet

Pour assurer la bonne préparation du projet, les étudiants concernés et les enseignants accompagnateurs bénéficient de la gratuité d'accès aux collections du musée, de septembre 2018 à fin mai 2019. A cet effet l'ENSSIB fournira au musée une liste exhaustive des étudiants participants.

Les modalités de partenariat entre les parties signataires sont définies dans la convention annexée.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et l'ENSSIB, est approuvée.
2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
3. Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2019 du Musée des Beaux-Arts, programme ACPBA, opération CULTURBA, LC 42737, Nature 6068, Fonction 322.
4. Par dérogation à la délibération n° 2016/2641 approuvée au Conseil Municipal du 16 décembre 2016, les étudiants et enseignants participants bénéficieront de la gratuité d'entrée aux collections, sur présentation d'une liste exhaustive fournie par l'ENSSIB.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER